



HAL
open science

Les constructions avec dislocation

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Les constructions avec dislocation. Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français, 2, De Gruyter Mouton, pp.1315-1321, 2020, 978-3-11-034553-7. halshs-03095501

HAL Id: halshs-03095501

<https://shs.hal.science/halshs-03095501>

Submitted on 9 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ans, a choisi de lancer, le 21 mai, son « nouveau réseau » de salles en Russie. (Canard Enchaîné, 2017)

Ou encore dans cet extrait de *l'Encyclopédie* de Pierre Bayle où l'énoncé suivant inaugure un paragraphe :

C'est avec beaucoup de chagrin que nous inserons dans les premices de notre travail, un Eloge qui les rendra fort recommandables. (BayleEncyclopedie, 1696, p. 13)

D'après Wehr (2005) et Dufter (2008), les clivées se développent au 16^e s. Pour Wehr, le déclin de l'autonomie prosodique du mot, la modification du rythme accentuel ainsi que l'ordre des mots SVO plus rigide, caractérisé par la régression de la postposition du sujet ainsi que de l'antéposition de l'objet permettant la focalisation, expliqueraient le développement de la clivée à partir du 16^e s. Dufter (2008), reprenant les analyses de Prince (1978), préfère considérer que l'émergence de la clivée à présupposition informative au 16^e s. contribue au développement de la clivée, qu'elle soit à focus étroit ou à présupposition informative.

Toutefois, la répartition pragmatique entre les clivées à focus étroit et les clivées à présupposition informative n'est peut-être pas la seule origine du développement de la clivée en français. Certaines clivées adverbiales qui se développent au 16^e s. et au 17^e s. et qui sont bien attestées de nos jours peuvent avoir une fonction conclusive ou consécutive (Blanche-Benveniste 2006, Lahousse et Lamiroy 2017) :

« Vous voulez y aller ? Je vous nomme d'emblée ». Et c'est ainsi que j'ai quitté Montluçon pour Montgeron (Blanche-Benveniste 2006)

Au cours de l'histoire du français, les clivées ont connu d'une part une extension des catégories grammaticales pouvant figurer entre *c'est* et *que*. Les premières catégories lexicales pouvant être clivées sont des catégories référentielles (nom, nom propre, pronom). D'autre part, les différences et les relations pragmatiques entre le focus et le présupposé perdent leurs spécificités dès lors qu'ils entrent dans le cadre de la clivée à présupposition informative. Nous rejoignons Lehmann (2008) qui propose de rendre compte de la grammaticalisation de la clivée comme étant le résultat d'un nivellement de la focalité.

Références bibliographiques :

Blanche-Benveniste 2001, 2002, 2006 ; Carlier 2004, 2005 ; Dufter 2008 ; Foulet 1920, 1936 ; Fournier 1998 ; Gorla 2013 ; Halliday 2004 [1985] ; Hatcher 1948 ; Jones 1998 ; Lahousse et Lamiroy 2017 ; Lambrecht 2004 ; Lehmann 2008 ; Löfstedt 1966-67 ; Prince 1978 ; Rebuschi, Clech-Darbon et Riolland 1999 ; Roubaud et Sabio 2015 ; Rouquier 2014, 2018 ; Skårup 1975 ; Sornicola 1991 ; Togeby 1982-1985 ; Werh 2005.

35.3.5 Les constructions avec dislocation

Les constructions « disloquées » (on parle aussi de constructions « détachées »), sont attestées dès les plus anciens textes (voir Härmä 1990, Marchello-Nizia 1998a, 1998b, Prévost 2003b, 2009). Elles se caractérisent, typiquement, par le détachement à gauche ou à droite d'un élément qui n'est pas impliqué directement dans la relation prédicative, mais qui est lié à un élément de reprise qui, lui, l'est (pour le FMod, voir en particulier Ashby 1988, Blasco 1999, Fradin 1988, 1990) :

Mais vaincu, il l'est sans doute, et d'une manière qui ne laisse aucun subterfuge à la critique. (ChateaubriandGénie, 1803, p. 559)

Celle-là, il l'avait trouvée dans les souks d'Agadir (PerecModeEmploi, 1978, p. 84)
Fos, c'était l'Eldorado. Du travail, il y en avait pour des siècles. (IzzoKhéops, 1995, p. 70)
Il aimait ça, bâtir, construire. (IzzoKhéops, p. 70)
Il attendrait la mort, ici, dans cette cité de merde. L'Algérie, il n'y retournerait pas. (Izzo-Khéops, p. 132)
Ce que j'avais pu penser de Manu et d'Ugo ne changeait rien à mon histoire. Eux, ils avaient vécu. (IzzoKhéops, p. 157)

35.3.5.1 Aspects morpho-syntaxiques

Les constructions disloquées se rencontrent dès les plus anciens textes, et sont attestées tout au long de l'histoire du français. Dès les origines, elles sont beaucoup plus fréquentes à gauche qu'à droite (ex. (d-e) et (h) ci-dessous), tendance qui, à l'écrit, se maintiendra jusqu'au FMod.

Les caractéristiques morpho-syntaxiques des constructions disloquées n'ont guère évolué depuis les débuts du français. Dès l'AF, elles se rencontrent aussi bien dans les propositions déclaratives qu'impératives (a) ou interrogatives. Dans ces dernières, il serait tentant de voir, lorsqu'il s'agit d'interrogations totales (b), des cas d'inversion complexe du sujet, mais cette construction ne se développe qu'à partir du 16^e s., comme l'attestent les occurrences en déclaratives, qui, elles, ne sont pas ambiguës (→ 34.1.2.1 et 35.1.1.2).

- (a) *Ceste bataille, car la laisses ester ! / A Carlemagne te ferai acorder (Roland, ca 1100, v. 3902-3903)*
 'Ce duel, renonces-y ! Avec Charlemagne je te réconcilierai'
 (b) « *L'aveir Carlun, est il apareilliez ?* » (Roland, v. 643)
 'Les présents pour Charles, sont-ils préparés ?'

L'élément détaché est coïncidé dans la proposition subséquente, ou précédente, avec un élément de reprise, qui peut être un pronom personnel ((a-f), (h), et (j-l)), démonstratif ou bien encore adverbial (g). Il peut avoir différentes fonctions syntaxiques : sujet ((b), (d) et (i)), objet ((a), (c), (e-f), (h) et (j-l)), attribut ou bien complément locatif (g). S'il s'agit d'un sujet, il arrive que le pronom soit omis, encore au début du 15^e s. (i).

- (c) *Los marchedant quae in trobed, / a grand destreit fors los gitez. (Passion, ca 1000, v. 71-72)*
 'les marchands qu'il y trouva, à grands coups dehors il les jeta.'
 (d) *HOR EN AUREZ LAS POENAS granz / quae il en fisdra, li tiranz. (StLegier, ca 1000, v. 151-152)*
 'Maintenant vous entendrez les grandes souffrances qu'il lui fit, le tyran.'
 (e) *Cil vait, sil quert, mais il nel set coisir, / Icel saint home de cui l'imagene dist. (StAlexis, ca 1050, v. 174-175)*
 'Celui-ci va, il le cherche, mais il ne sait le trouver, ce saint homme dont parle l'icône.'
 (f) *et la roïne, / Laidisent la, mot la menacent (BeroulTristan, entre 1165 et 1200, v. 774-775)*
 'et la reine, ils l'outragent, ils la menacent gravement'
 (g) *En cest vile qui moult fait à prisier Je i ving certes bien a set ans entiers. (AmiAmil, ca 1200, v. 2195-2196)*
 'En cette ville qui suscite l'admiration, j'y vins il y a bien sept ans révolus.'
 (h) *Et quant il ot ce si n'est mie petit dolenz, car il l'amoit de grant amor le roi Bademagu. (Grael, ca 1225, p. 222b)*
 Et quand il entendit cela, il ne fut pas peu malheureux, car il l'aimait d'une profonde affection, le roi Bademagus'

- (i) *Et celles q(ui) les* [leurs maris] *ont moyens entre bons et mauvais, ancores doivent Dieux louer que elles n'ont des pires* (PizanCité, 1404, p. 373 v°)
 'Et celles qui les [leurs maris] ont moyens, entre bons et mauvais, encore doivent [elles] louer Dieux de ne pas en avoir de pires'
- (j) *et toutes les lachetez, tricheries et mauvaistiez qu'il avoit faictes et maintenues, il les mettoit sur Aigres le gentil chevalier* (BerinusI, ca 1370, p. 325)
- (k) *Et celles* [les villes] *qui faisoient grant signe de rebellion il les faisoit raser et mectre tout a feu et a sang* (JehanParis, 1494, p. 9)
- (l) *mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu.* (Montaigne-Essais, 1592, p. 16)

La nature de l'élément détaché est variée, et ce dès les premiers textes. On trouve ainsi des groupes nominaux (voir exemples ci-dessus), simples ou complexes, mais aussi des relatives sans antécédent, souvent à valeur générique. Il est à noter que, très tôt (ex. de *Lapidaire* ci-dessous), la relative, dans ce contexte, peut revêtir la valeur d'une subordonnée hypothétique (*si on...*), valeur qui seule persiste en FMod, dans des énoncés figés à caractère générique et souvent proverbial : *qui veut voyager loin ménage sa monture*.

Jusqu'au 17^e s. alternent, en fonction sujet seulement, les cas de reprise pronominale et les cas sans coïndexation (ex. de *TroyesYvain* ci-dessous, v. 1446-1448). En l'absence de reprise, on peut s'interroger sur le caractère détaché ou non de la relative, susceptible d'assumer elle-même la fonction de sujet. La ponctuation adoptée par les éditeurs (pause après la relative) milite en faveur de la dislocation, mais elle ne peut être considérée comme certaine. A partir du 18^e s., on ne trouve plus, semble-t-il, de reprise pronominale, et la relative doit être considérée, sans plus d'ambiguïté, comme intégrée à la proposition dont elle constitue le sujet (ex. de *RollantChristophe*).

Ki chastement la portet, ele li dunet dulce voiz (*Lapidaire*, mi-12^e s., p. 109)

'Celui qui la porte chasement (= si on la porte chastement), elle lui donne une voix douce'

Car qui aime, il est en espans (*TroyesYvain*, 1177-1181, v. 2756)

'Car celui qui aime, il est dans l'anxiété'

Qui Amor en gré ne requialt / Des que ele antor li l'atret, / Felenie et traïson fet (*TroyesYvain*, v. 1446-1448)

'Qui de bon gré n'accueille Amour dès lors que celui-ci l'attire auprès de lui commet trahison et félonie'

Qui me virera, grand thresor aura. (*BeroaldeParvenir*, 1616, p. 479)

Qui la [une femme] *veut retenir, il la doit lascher, et qui luy veut faire desirer une chose, il doit faire semblant de la craindre.* (*SorelBerger*, 1627, p. 66)

Qui saurait lire en lui verrait des mondes ensevelis dans l'ombre, des nébuleuses qui s'organisent, un univers en formation. (*RollantChristophe*, 1904, p. 11)

On trouve aussi, surtout en MF, et jusqu'à la fin du 16^e s., des relatives disloquées à droite (Pagani-Naudet 2005 : 58-60), bien que plus rarement. Cette construction est fermement condamnée par Malherbe au 17^e s.

Voilà, dist Oisille, un exemple qui doibt servir à toutes les femmes maryées – il prendra cet exemple, qui voudra. (M. de Navarre, *L'Heptameron*, 1512, p. 268)

Jusqu'au milieu du 14^e s., la dislocation du pronom personnel reste rare, et elle apparaît surtout dans des contextes de dialogue :

Et tu, ses tu pour coi il demeure ? (*TristanProse*, ap. 1240, p. 203)

'Et toi, sais-tu pourquoi il demeure ?'

Il reste que, à une époque où la non-expression du sujet est encore fréquente, on ne peut exclure que, en déclarative, certains cas de « détachement » du pronom correspondent à des dislocations, sans reprise pronominale :

Je, ki ere vostre avoés, / Sui par vous a mort avoés. (TristanProse, p. 240)
 ‘Moi, qui étais votre défenseur attiré, suis par vous voué à la mort.’

Les caractéristiques morpho-syntaxiques des constructions détachées sont donc, dès l’AF, très similaires à celles du FMod. Il s’est néanmoins produit quelques changements. Tout d’abord, à partir du MF, on voit apparaître des dislocations de nature propositionnelle (autres que les relatives sans antécédent), que la reprise pronominale construit en référents discursifs (processus qui vaut aussi dans le cas de verbes ou d’adjectifs disloqués, eux aussi non référentiels). L’apparition relativement tardive de ces constructions est due à leur dimension argumentative, et de fait, elles se rencontrent surtout dans les textes argumentatifs et explicatifs, jusqu’alors rédigés en latin. Les structures en question ont d’ailleurs largement subi l’influence du latin : *Responce* : « *Q(ue) la plus grant partie ne le soient, c’est faulx (PizanCité, p. 351 r°)*.

Par ailleurs, en FMod l’élément détaché doit être cognitivement accessible (qu’il s’agisse d’un référent, ou d’un procès, d’une qualité), ce que dénote, dans le cas des éléments référentiels, son encodage morpho-syntaxique (pronom personnel ou groupe nominal défini). Müller (1999 : 191) a en effet montré que les apparents contre-exemples tels que : *Un porte-manteau, vous en avez un là-bas*, correspondent en fait à des reprises en citation (« où pourrais-je trouver un porte-manteau ? »). Cette contrainte est moins stricte en AF, comme on le verra ci-dessous.

Enfin, on ne trouve pas en AF d’exemple avec plusieurs constituants disloqués, dont les éléments de reprise occupent des fonctions différentes : *(Moi,) mon frère, sa voiture, il l’a pas payée cher*. Cela étant, en FMod, ces dislocations multiples sont caractéristiques de l’oral ou de l’écrit peu soutenu, registres inaccessibles pour les états anciens de la langue. Il est de ce fait difficile de dater leur émergence.

35.3.5.2 Aspects informationnels et pragmatiques

On ne saurait, lorsqu’il s’agit des constructions disloquées, dissocier les aspects strictement morpho-syntaxiques de la dimension pragmatique de ces constructions. Contrairement aux premiers, la seconde a connu une évolution notable depuis l’AF. En FMod, la construction disloquée, au moins à gauche, sert à « promouvoir » un topique (Lambrecht 1994, Gregory et Michaelis 2001 ; aussi → 43.2) : l’élément disloqué n’est en effet pas encore un topique (c’est l’élément résomptif qui a une telle fonction dans la proposition qui suit), il s’agit d’un topique « en construction », le référent (ou le procès, la qualité... dans le cas d’un verbe ou d’un adjectif) exigeant un degré d’accessibilité cognitive minimal. Une telle construction correspond à un besoin communicationnel, celui de séparer la référence et la relation. En effet, comme le souligne Lambrecht (1994 : 185), il est difficile d’introduire un référent et de prédiquer dessus en même temps, en particulier à l’oral, où le traitement de l’information se fait en temps réel (cela explique sans doute la fréquence accrue des constructions disloquées à l’oral). Cette fonction d’explicitation du topique est présente dès les plus anciens textes, mais elle n’est pas la seule. En effet, bien que l’élément détaché soit souvent cognitivement accessible, il peut avoir un statut focal, sa mise en relation avec le reste de l’énoncé rendant celui-ci informatif, comme le montre l’exemple qui suit, emprunté

à Marchello-Nizia (1998a). L'énoncé ne signifie ainsi pas 'le neveu de Marsile, il s'est avancé sur un mulet', mais il correspond, en FMod, à une construction présentative :

*La reregarde des .XII. cumpaignuns / Ne lesserat bataille ne lur dunt. / **Li nies Marsilie, il est venuz avant** / Sur un mulet od un bastun tuchant (Roland, v. 858-861)*

'A l'arrière-garde, les douze compagnons ne manqueront pas d'engager le combat. Voici que s'avance sur un mulet, qu'il touchait d'un bâton, le neveu de Marsile'

Il en est de même dans l'exemple suivant, dans lequel la réponse du personnage doit être comprise comme 'Mon seigneur, c'est Ethéocle', et non comme 'Etheocle, il est mon seigneur' :

*« Dites, qui est ceste meson ? / Qui est li sires, conme a non ? » / Premiers parla Melyagés / qui fu cousin Ethïoclés : / « Sire, fet il, que voulez vos ? / De nostre seigneur et de nous / vous respondrai em pes sanz ire ; / **Ethïoclés, il est mes sire.** » (Roman de Thèbes, mi-12^e, v. 2969-2976)*

'« Dites, à qui est cette maison ? Qui est son seigneur, comment s'appelle-t-il ? » Meliages parla en premier, qui était le cousin d'Ethéocle : « Seigneur, dit-il, que voulez-vous ? A propos de notre seigneur et de nous-mêmes, Je vous répondrai en paix et sans colère ; Mon seigneur, c'est Ethéocle. »'

Cet exemple est d'autant plus intéressant que, quelques vers plus loin, dans le même contexte, on trouve un énoncé apparemment très proche, dans la bouche de l'autre personnage. Le sens est néanmoins très différent, puisqu'il s'agit dans ce second énoncé d'une topicalisation : le référent « Ethéocle » est en effet désormais actif, et c'est bien « au sujet » d'Ethéocle qu'est tenu le propos :

*« Se tu as non Meleagés, / bien me dois rendre la meson / quant je te ravrai dit mon non, / car nos soumes cosin germain, / que je sui filz de ta tantain. / Edyppus ot a non mes peres ; / **Ethïoclés, il est mes freres.** » (id., v. 3000-3006)*

'« Si tu t'appelles Meliages, tu dois me rendre la maison, quand [à mon tour] je t'aurai dit mon nom ; car nous sommes cousins germains, puisque je suis le fils de ta tante. Œdipe avait pour nom mon père (= mon père se nommait Œdipe), Ethéocle, il / c'est mon frère. »'

Plus étonnant encore pour un locuteur moderne, on trouve parfois, en position détachée, des référents inactifs, voire non identifiables, comme *saives hom* dans l'exemple qui suit, qui doit être traduit en FMod par une construction clivée :

*« Orgoill oi e folage. / Ço set hom ben, n'ai cure de manace ; / Mais **saives hom, il deit faire message** : / Si li reis voelt, prez sui por vos le face ! » (Roland, v. 292-295).*

'« J'ai entendu les paroles d'un homme arrogant ou hors de son esprit. Cela tout le monde le sait, je ne crains pas la menace ; Mais c'est un homme sage qui doit porter le message : si le roi le veut, je suis prêt à le faire pour vous ! »'

Il n'est pas exclu que, en AF, le syntagme détaché ait été accentué différemment selon sa fonction pragmatique, mais les informations nous font malheureusement défaut sur ce point. La fonction de focalisation ne semble pas dépasser l'AF : dès le MF, les constructions disloquées se spécialisent au profit de la valeur que nous leur connaissons aujourd'hui.

Il arrive, dès l'AF, que ce qui apparaît comme une construction disloquée réponde à une nécessité mémorielle et communicative. En effet, comme le souligne Blasco (1999 : 19), et avant elle Rychner (1970 : 39), lorsqu'intervient une insertion plus ou moins longue – en particulier une subordonnée temporelle – l'élément détaché de fait par cette insertion finit par perdre sa fonction grammaticale, laquelle est alors assumée par l'élément de reprise

(à l'inverse, la langue tolérera jusqu'au 16^e s. des cas de non reprise après des insertions très longues) (► 34.1.1.3).

Et li doi chevalier, ki ceste cose entendent petit, tout maintenant k'il s'entrevoient, pour che k'il sevent certainement k'il sont ensamble asamblé pour l'esprueve d'une bataille, il n'i font autre delaiement. (TristanProse, p. 98)

'Et les deux chevaliers, qui entendent peu à cette chose, aussitôt qu'ils s'aperçoivent l'un l'autre, du fait qu'ils savent avec certitude qu'ils sont assemblés pour une bataille, ils ne perdent pas plus de temps.'

La dislocation des pronoms personnels répond, dès les premières occurrences, à des motivations différentes de celles des groupes nominaux ou des propositions : il ne s'agit pas de promouvoir un topique, mais d'établir une relation de contraste, valeur qui s'est maintenue jusqu'au FMod (voir aussi l'exemple de *IzzoKheops*, p. 157, en introduction) :

Or est il aussi que le roy Amydas avoit gens à cheval plus que ses ennemiz, [...] et, lui, il pouvait garder les siens et ses marchans par ce moyen (BueilJouvencel2, 1461, p. 232)

Vous m'écrivez, dites-vous, avec un mal de teste, et moi je vous écris avec la plus furieuse migraine qu'on ait jamais eue (RabutinLettres3, 1686, p. 33)

[...] parce qu'ils sentent, dit-il, qu'eux, ils font de la littérature d'aujourd'hui et que l'autre fait de la littérature de demain. (GoncourtJournal4, 1896, p. 589)

Avec le pronom de 1^{ère} personne, en FMod, l'effet de contraste peut s'affaiblir : le détachement du pronom correspond davantage à un processus d'ancrage ou de repérage référentiel du locuteur, en particulier dans les dislocations multiples, dans lesquelles il n'est pas rare que *moi* ne soit pas coïncidé, au moins avec un pronom de reprise stricte, dans la proposition qui suit : *moi, mon frère, sa voiture, il l'a pas payée cher*.

La dislocation droite répond à des motivations différentes de la dislocation gauche, et ce depuis les débuts du français : il ne s'agit pas d'établir un topique, mais de signaler le maintien, la continuation d'une relation topicale déjà établie. Marginale en AF, elle reste en FMod plus rare que la dislocation gauche, au moins à l'écrit (voir ex. ci-dessus dans *Graal*, p. 222b : *Et quant il ot ce si n'est mie petit dolenz, car il l'amoit de grant amor le roi Bademagu.*)

35.3.5.3 Sujet + *si* + Verbe

Dès le début du 12^e s. apparaît une construction « sujet + adv *si* + verbe » (il s'agit souvent du verbe *être* ou d'un verbe équivalent), dans laquelle *si* reste difficile à traduire. Le sujet n'est jamais repris auprès du verbe, ce qui distingue cette construction de la construction disloquée, et il est sans doute plus pertinent de parler d'« extraposition ».

Comme l'a montré Marchello-Nizia (1985a, plus particulièrement chap. XIII), *si* instaure en posé préalable le terme qui le précède ; il ne peut donc extraposer le sujet que si celui-ci est clairement référé à la situation d'énonciation (ex. (d) ci-dessous). Il est ainsi fréquent que le sujet extraposé s'inscrive dans une série (a-c). Mais il arrive aussi que le terme extraposé n'ait pas été évoqué, qu'il soit « nouveau » ; dans ce cas *si* caractérise, définit, mais indique en même temps que le terme est repéré par rapport à lui-même, non par rapport à une occurrence précédente (e). Enfin, bien que plus rarement, le terme extraposé peut renvoyer à une classe dans sa totalité et prendre valeur générique (f) ; ce type d'assertion à caractère général se rencontre en particulier dans les proverbes.

- (a) *Li tierz si est mult renumé, / Watlingstrate est apelé* (*DescriEngleterre*, ap. 1139, v. 241-242)
 ‘La troisième est renommée, [elle] est appelée Route de Watling’
- (b) *La premiere joye de mariage si est quant le jeune homme est en sa belle jeunesse* (*Quinze-Joyes*, ca 1400, p. 6)
- (c) *L’aultre point si est que si ledict roy d’Espagne la nous octroye* (*JehanParis*, p. 24)
- (d) *Chus vaslés si fu fix l’empereur Kyrsac de Coustantinoble* (*ClariConstantinoble*, ap. 1205, p. 16)
 ‘Ce jeune homme était le fils de l’empereur Isaac de Constantinople’
- (e) *la premiere chose que je t’enseinge si est que tu mettes ton cuer en amer Dieu* (*Joinville-Mémoires*, déb. 14^e s., p. 366)
- (f) *Ce ert droiture. Droiture si est une vertu si fort et si puissant que par li sont toutes choses tenues en droit point.* (*Graal*, p. 189c)
 ‘C’était la droiture. La droiture est une vertu si forte et si puissante que toutes les choses sont tenues en leur juste place grâce à elle.’

Cette construction devient très rare dès la fin du 15^e s.

Références bibliographiques :

Ashby 1988 ; Blasco 1999 ; Fradin 1988, 1990 ; Gregory et Michaelis 2001 ; Härmä 1990 ; Lambrecht 1994, 2001 ; Marchello-Nizia 1985a, 1998a, 1998b ; Muller 1999 ; Pagani-Naudet 2005 ; Prévost 2003b, 2009 ; Rychner 1970.

35.4 Les propositions sans verbe : averbales et elliptiques

35.4.1 Les trois types de proposition sans verbe

Comme c’est le cas pour les autres constituants essentiels de la proposition (► 34.1 pour le sujet, et ► 34.2 pour l’objet), le verbe n’est pas obligatoirement exprimé, même s’il l’est dans la majorité des cas (► 34.4). Il existe en effet en français, à quelque époque que ce soit, un petit pourcentage de propositions dépourvues de verbe ; au total, ces constructions ne constituent qu’une très faible proportion des énoncés réalisés, entre 1% et 3% des propositions dans les textes du corpus GGHF – d’où la nécessité d’avoir recours à de bien plus vastes corpus pour les identifier et les analyser.

L’ellipse, d’abord considérée depuis l’Antiquité comme un procédé oratoire, une figure de rhétorique, a par la suite, spécialement depuis le 18^e s., donné lieu à une réflexion chez les grammairiens (Beauzée et d’autres en France, et ailleurs : Spitzl-Dupic 2016, Craenenbroeck et Temmerman 2018). Depuis environ un siècle, un type particulier d’ellipse, l’existence de propositions sans verbe, a été exploré par les linguistes, en particulier s’agissant de l’indo-européen (Meillet 1906-1908) ; l’étude fondatrice de Benveniste (1966 : 151 et suiv.) sur la « phrase nominale » souligne en particulier qu’il s’agit d’un prédicat sans verbe comportant cependant une modalité. L’analyse de Lefevre (1999, 2001, 2014) reprend cette caractéristique pour affirmer la spécificité de l’une des catégories d’énoncés sans verbe, qu’elle propose de nommer « averbale », en contraste avec d’autres cas où il s’agit clairement d’ellipse d’un verbe ou d’un prédicat, récupérables dans le contexte textuel immédiat.

Dans la lignée de cet effort de distinction approfondi depuis désormais deux ou trois décennies, on distinguera dans l’histoire du français trois types d’énoncés sans verbe :